



Délibération du Conseil Municipal du 15 juillet 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze juillet à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la Ville de CYSOING s'est réuni en séance, conformément à la convocation adressée le 10 juillet 2025. Cette réunion fait suite à l'absence de quorum constatée lors de la séance initialement prévue le 10 juillet 2025. La publicité de cette convocation a été réalisée conformément aux dispositions légales en vigueur.

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de conseillers présents : 14

Nombre de conseillers absents représentés : 6

Nombre de conseillers absents excusés : 7

Etaients présents :

DUMORTIER Benjamin, BOILEAU Pascal, ENNIQUE Renaud, CASTEL Sylvie, MINET Denise, SILVESTRI Antoine, BOGAERD Eric, MINET Frédéric, DESMARESCAUX Martine, FREMAUX Céline, VIAU Gaele, LUCHIER Catherine, LEQUIEN Valéry, LEFEBVRE Ludovic.

Etaients absents excusés représentés :

DUBOIS Marion (pouvoir BOILEAU Pascal), COURBEZ Nadia (pouvoir CASTEL Sylvie), DEVILDER Marin (pouvoir SILVESTRI Antoine), CORNE Adeline (pouvoir FREMAUX Céline), PRZEPIORKA Anne-Marie (pouvoir ENNIQUE Renaud), LEPERS Isabelle (pouvoir DUMORTIER Benjamin).

Etaients absents excusés :

THOREL Mireille, Denis LESY, CARPENTIER Guy, ROBIL Raphaël, POUILLART, Laurent, FIQUET Alain, JANVIER Dominique.

POINT N°1 : Désignation du Secrétaire de Séance

Vu l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui dispose que le Conseil municipal désigne, au début de chaque séance, un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire ;

Considérant qu'il convient, conformément à cette disposition, de procéder à la désignation du secrétaire de séance ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

Article 1er : Renaud ENNIQUE membre du Conseil municipal, est désigné en qualité de secrétaire de séance pour la présente réunion du Conseil.

Article 2 : La présente délibération sera inscrite au registre des délibérations et transmise à la Préfecture dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

Vote :

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

Le Maire
Benjamin DUMORTIER

Le Secrétaire
Renaud ENNIQUE